

# Le Trait-d'union n° 10 B.C. MSA-BG

Bulletin d'informations du Bridge Club MSA-BG

N°10 — avril 2007

## Dans ce numéro

Mot du Président	1
Arbitrage	2
L'expert Le champion	3
Enchères	4
Inauguration	Sup

## LE MOT DU PRESIDENT

Connaissez-vous bien le fonctionnement de notre Club ? Savez-vous qu'à part quelques sujets très secondaires, ce n'est pas le Président qui décide, mais c'est le Comité Directeur ?

Ce n'est pas que je veuille me "défausser" de ma responsabilité sur des sujets qui ne font pas l'unanimité au sein de ce Comité comme au sein du Club. Notre dernière réunion fut très animée par un débat (passionné mais correct) et je tiens à vous en faire part car c'est un problème qui vous concerne tous et qui m'inquiète un peu. Disons tout de suite que la formation de "clans" nous est infiniment désagréable... Vous savez... les "rouges" et les "blancs" voire les "verts"... On se croirait en politique (sujet interdit chez nous) Qui en est responsable ? Un peu nous tous et il va falloir que nous fassions **TOUS** un effort. La critique des autres ne peut que faire du tort à notre club. Lorsque, il y a quelques années, nous avons créé ce règlement du lundi après-midi, notre idée était de protéger des joueurs de formation récente des gadgets alambiqués et pas immédiatement compréhensibles venant des "vieux renards" du bridge et aussi de faire en sorte qu'une bévue d'un débutant ne rapporte pas un Top à un première série. Cela avait semble-t-il été compris. Puis, il y a eu un glissement vers un classement imaginaire et désagréable : Ceux là sont faibles (et pire) (allégation qui fait sourire quand on voit les résultats du tournoi de Sotteville. Bravo à eux), et ceux là sont prétentieux et mal aimables. Alors ça suffit... Il y a malheureusement des joueurs mal aimables et des joueurs, disons distraits, partout. Cessons de nous coller des étiquet-

tes. Acceptons les autres tels qu'ils sont.

Les solutions ? Mélanger tout le monde à chaque tournoi par un tirage au sort ? Mise en place difficile car on ne connaît pas toujours à l'avance le nombre de tournois, on fera peut-être un essai un jour. Faire comme le mercredi deux tournois, l'un open l'autre interdit aux premières et deuxièmes séries (sauf les jours de challenge) ? Une charge supplémentaire, lourde, pour les organisateurs bénévoles, c'est une solution qui a un relent de ségrégation... on finirait par ne parler qu'à une partie du club ! Notre but est de vous satisfaire, tout au moins de satisfaire la majorité d'entre vous.

Pour le moment, acceptez de changer de table et de tournoi à la demande des animateurs, sans rechigner et sans formuler d'appréciation sur vos adversaires de l'après-midi; on ne peut pas mettre 9 tables dans l'un et 13 dans l'autre. Ne retenez pas de table pour des amis qui vont arriver plus tard, on l'a interdit, mais on ne va pas jouer aux gendarmes dès 13 heures ; ne retenez pas non plus pour vous si ensuite vous partez déjeuner pour revenir une heure plus tard (oui, oui ça se fait !). Pour le moment on ne modifie pas notre règlement, sauf, **et sur demande des enseignants : réservation de place par l'animateur pour des élèves de l'école de bridge commençant à s'insérer dans un tournoi de régularité.**

Je vous demande de faire un gros effort de convivialité et de "non médisance" pour finir cette saison où nous avons quelques bonnes fêtes en vue. Champagne ! Champagne !

## DATES A RETENIR

**Assemblée générale du Club : le LUNDI 18 JUIN 18H00 (après le tournoi de l'après-midi)**

**Challenge BMW-Mini : le vendredi 4 mai après le tournoi, résultats, apéritif.**

**Coupe MABIT : le jeudi 31 mai après le tournoi, résultats au cours d'un "pot".**

## Ils l'ont dit :

Il est recommandé en troisième position et à vulnérabilité favorable de quand même posséder treize cartes pour ouvrir. (Edgard Kaplan)



	<p><b>SRDA</b> 122 rue de Constantine 76000 ROUEN Tel : 02 35 98 33 77</p>
--	--

<p>DEPUIS 1880</p>	<p>TRAVAUX PUBLICS Industriels et Particuliers</p> <p><b>ENTREPRISE SAUVAGE SA</b></p> <p>5 rue Amable Lozai - 76140 Petit-Quevilly S.P. 1066 - 76173 ROUEN Cedex Tél. : 02 35 72 13 89 - Fax. : 02 35 63 16 75 - E-mail. : sauvagesa@wanadoo.fr</p>
--------------------	--

## LE COIN DE L'ARBITRE :

Loi 24, 48, 49 et 50 : Cartes exposées

Loi 25 : Carton exposé "accidentellement"

Loi 45A : jouer sa carte

Voici ce que tout bridgeur devrait savoir :

### La courtoisie

Ne pas oublier de saluer ses adversaires en arrivant et en quittant la table. Rester toujours courtois à la table.

### L'appel à l'arbitre

Quand on constate une irrégularité à la table, la meilleure chose à faire est d'appeler l'arbitre calmement, sans préjuger de sa décision. Aucun joueur à la table, si bien classé soit-il, n'a le droit de faire sa propre police.

### Durant les enchères

Le carton stop doit être posé sur la table avant toute enchère à saut et une pose de 5 à 10 secondes doit être observée après une enchère à saut *par l'adversaire de gauche* que le carton STOP ait été exposé ou non ou qu'il ait été retiré ou non. Annexe aux Lois §III

Ce qui sous entend que l'adversaire de gauche ne doit rien faire pendant ces quelques secondes.

### L'alerte, carton et carte montrés accidentellement :

Toute déclaration ayant fait l'objet d'une entente entre partenaires doit être alertée. Il est parfaitement interdit de faire remarquer à son partenaire qu'il a oublié d'alerter, que ce soit en parlant...ou au moyen de mimiques plus ou moins expressives ! Il est également interdit de donner spontanément l'explication d'une enchère qu'on vient d'alerter. C'est aux adversaires, s'ils le désirent, de poser la question. Dans le cas d'un oubli de convention c'est la feuille de conventions de la paire qui permettra à l'arbitre de trancher : faute d'explications ou d'application ?

Attention ! Si un carton est sorti de sa boîte d'enchères et est montré par "inadvertance", il ne peut être repris que dans la foulée : la **Loi 25** l'autorise *sans pause pour réfléchir*.

Par contre, et en cours du jeu, la carte d'un défenseur montrée, accidentellement ou pas, peut ne pas être jouée mais elle est toujours pénalisée et n'est JAMAIS remise dans le jeu du défenseur. (**Loi 49 et 50**)

Un déclarant n'est JAMAIS passible d'une pénalité pour avoir exposé une carte et n'est pas obligé de jouer une carte tombée accidentellement (**Loi 48**)

D'autre part, si une ou des cartes sont montrées pendant les annonces, elles doivent rester exposées jusqu'à la fin des annonces et deviendront pénalisées si elles appartiennent à un joueur devenu défenseur. (**Loi 24**)

### Durant le jeu de la carte

Tabler son jeu est parfaitement légal. On ne peut obliger l'adversaire à continuer à jouer mais ce dernier doit préciser sa façon de jouer. Lorsque l'on a "tout maître", il est parfaitement incorrect de continuer à jouer.

Ce qu'il ne faut pas faire, c'est produire une enchère ou une carte que l'on n'aurait certainement pas faite ou jouée si le partenaire n'avait pas hésité.

A la fin du coup, chaque joueur doit laisser ses cartes bien en ordre devant soi, jusqu'à accord des deux paires sur le résultat. L'étui doit rester sur la table sans être bougé...

Entamer toujours "à carte retournée", en laissant au partenaire la possibilité d'obtenir un éclaircissement sur la séquence. Le déclarant doit attendre plusieurs secondes avant d'appeler la première carte du mort afin que l'adversaire de droite puisse réfléchir. Chacun doit jouer à son tour, sans jamais préparer sa carte...

La **loi 45A** est très claire : *Chaque joueur, excepté le mort, joue une carte en la détachant de sa main et en la plaçant face visible\* devant lui, sur la table.*

\* l'entame est d'abord faite face cachée.

Maintenant, on peut toujours rêver à un tournoi où tout le monde serait courtois, détendu bien que concentré, se laissant guider par un irréfutable sens de l'éthique et par le respect de la beauté du jeu !!!



## Jouer gagnant

### L'œil de l'expert

En 1970 apparaissait sur la scène internationale l'équipe des As de Dallas, à l'instigation d'un businessman américain. Objectif : battre les italiens du Blue Team, alors invaincus depuis plus d'une dizaine d'années. Les As de Dallas furent ainsi la première équipe professionnelle de l'histoire du bridge. Au programme, entraînements, travail, discussions, bref management à l'américaine.

En analysant leurs erreurs, ils mirent en lumière celle qui coûtait le plus de points : adopter une ligne de jeu sans espoir de gain.

Stupéfiant.

Pourtant, la formulation de ce "péché mortel" : no-win déclarer play, obligea à considérer le jeu avec le mort sous un jour nouveau.

♠ 10 8 6 5

♥ A D

♦ R D 7 4 3

♣ 8 6



1♠

2♦

3♣

3♠

4♦

4SA

5♦

6♠

♠ A R 4 3 2

♥ V 10

♦ A 10

♣ A V 10 2

Sud joue six Piques sur entame du Roi de Trèfle.

Sud prend, joue As et Roi de Pique, mais hélas Est défausse.

Il devient urgent de défausser les Trèfles de Sud sur les Carreaux de Nord.

Mais même si les Carreaux sont 3/3, Ouest coupera le quatrième et encaissera la Dame de Trèfle.

Aussi la seule chance de gain est :

- 1) Ouest a quatre Carreaux
- 2) Les Carreaux produisent cinq levées
- 3) Est a le Valet second
- 4) Le mort a deux rentrées.

Donc : impasse Cœur, impasse au Valet de Carreau, As de Carreau, As de Cœur et les Carreaux...

Michel S.

### LA DONNE DU

### CHAMPION



♠ A 5

♥ 3 2

♦ R D 10 6

♣ A 8 6 4 3

♠ R 8 6 3

♥ 10 8

♦ A 5 2

♣ R V 9 7

Les annonces :

Ouest ouvre de 1♥,

Est 2♣.

Ouest 2♦,

Est 3♦

Ouest 3 Sans Atout.

Entame 2 de ♠, le 5, votre Roi.

Qu'envisagez vous comme défense ?





## Nous, Bridgeurs :

**Alerte** : Procédure d'urgence à mettre en œuvre lorsque l'on n'a aucune idée de la signification de la dernière enchère du partenaire.

**Écran** : Sert à signaler les compétitions de Première Série, la qualité du jeu lui-même ne l'indiquant pas toujours clairement.

**Feuille de conventions** : Pense-bête à garder à portée de regard pour se remémorer les conventions farfelues.

**Paire** : Formation bridgesque de base, composée d'un narrateur et d'un imbécile. Les rôles sont interchangeables.

**Quadrette** : Formation bridgesque complète, composée d'un narrateur, d'un imbécile, et de deux à quatre dévils profonds. Les rôles sont interchangeables.

**Top** : Note maximale et justifiée, qu'on obtient grâce à un talent qu'on se doit d'exposer sur-le-champ et en détail aux adversaires émerveillés.

**Zéro** : Note catastrophique et imméritée que nous infligent des malades mentaux à qui ne pas signaler la gravité de leur état serait de la non assistance à personne en danger.



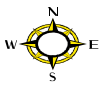
## Un membre nous écrit...

♠R62  
♥RDV654  
♦A109

♠D73  
♥92  
♦V8542  
♣A87

♣6  
♠A108  
♥A873  
♦63  
♣D1095

♠V954  
♥10  
♦RD7



Vulnérable : Tous  
Donneur : OUEST  
Contrat : 3SA par Sud  
Entame : 9 ♥

Au cours du tournoi de régularité du 14 février 2007, la donne n°4 présentait un intéressant "maniement de cartes" qui, seul, assurait la réussite du contrat et qui, pour la petite histoire, est resté sur le moment totalement inaperçu :

Est ne prend pas de l'As de ♥, sinon le contrat serait acquis.

En main avec le 10 ♥, Sud doit trouver deux reprises en Nord, l'une pour affranchir, l'autre pour exploiter les ♥.

Il commence par R de ♠, mais ça ne marche pas.

Quand il a, à nouveau, la main (à ♠ ou à ♣), il doit faire l'impasse du Valet de ♦ pour essayer d'établir deux rentrées en Nord, bien qu'il n'ait pas de perdante dans la couleur.

Ce coup est appelé "**Impasse d'Oslo**" ou "impasse inutile"...Inutile, certes, mais nécessaire.

P.S : A noter que ce « coup » est tenu en échec si Ouest « monte » du Valet de ♦.

G.S.



### CLUB DE BRIDGE DE MONT SAINT AIGNAN—BOIS GUILLAUME

88, rue des Bulins  
76130 MONT SAINT AIGNAN

Téléphone : 02 35 70 64 54 (répondeur)

Messagerie : bridgeclub.  
msa@wanadoo.fr

BCMSA-BG  
Comité de rédaction :

Dominique BEAUDRY  
Louis DIVI  
J.M. HELBERT  
Philippe LE BER  
Roland LEMEILLE  
Suzanne PERRIN  
Henri PERNOT

Site web :  
<http://perso.wanadoo.fr/bcmsa>



## INAUGURATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

Le samedi 17 février 2007, le nouveau hall d'accueil et les sanitaires du Comité et de notre Club (co-propriétaires), ont été officiellement inaugurés.

Cette manifestation a été organisée pour l'ensemble des acteurs directement impliqués :

Les officiels locaux de Mont Saint Aignan et Bois-Guillaume, les Entreprises participantes, les organismes ayant apporté leur soutien financier (le Conseil Général pour sa subvention, la Société Générale), les membres du Comité de Haute Normandie et les membres du Comité Directeurs de notre Club.



Photo H. Pernot

Pendant les discours officiels, on reconnaît de droite à gauche :

- Mme Guégot, Maire de Mont Saint Aignan
- M. Patrice Jean, notre directeur des travaux, qui n'a ménagé ni sa peine ni son temps
- M. Léautey, vice Président du Conseil Général, Conseiller Général de notre canton
- M. François Gledel, Président du Bridge Club de Mont Saint Aignan – Bois Guillaume
- M. Bernard Finger, président du Comité de Bridge de Haute Normandie
- M. Yves Aubry, Président de la Fédération Française de Bridge
- Mme Flamme, Société Générale, responsable des relations Bridge pour le N. et le N.O.
- M. Sautereau, Société Générale, notre correspondant animations Rouen.

Le montant total des travaux s'élève à un peu plus de 312 000 Euros.

Le Conseil Général nous a accordé une subvention de 107 204 Euros



Photo H. Pernot

**La photo de famille sous le soleil normand.**



Photo H. Pernot

**Vue du nouveau hall d'accueil**